

COLLÈGE : TOUT EST À REFAIRE

Par Sébastien VIEILLE, secrétaire national chargé de la pédagogie

Dans l'instabilité et l'incertitude que notre Ministère connaît depuis plusieurs mois, une réforme du collège a été mise en place et une réforme du DNB a été esquissée mais ne semble pas devoir être menée à son terme. Sur ces deux situations, le SNALC ne peut qu'exprimer ses regrets.

Le collège saccagé pour rien

La réforme de 2016 avait eu des effets délétères sur les acquis des élèves. Des modifications avaient eu lieu quant aux programmes et aux dispositifs qui avaient permis de redresser quelque peu la barre.

Cependant, le collège – sans être « l'homme malade du système » comme d'aucuns le prétendaient, méritait d'évoluer. Les enquêtes menées par le SNALC le montrent (<https://snalc.fr/exigence-des-savoirs-la-contre-enquete-du-snalc-partie-2-college/>) les professeurs de collège ne se sentaient pas en mesure de faire progresser les élèves. Les raisons étaient diverses, mêlant effectifs trop lourds, programmes cyclés et trop peu axés sur les connaissances à transmettre. Parmi les solutions qui intéressaient les professeurs, la création de groupes de niveaux ou de groupes de besoins recueillait bon nombre d'avis positifs.

Le SNALC était donc particulièrement intéressé par l'idée de groupes, que l'OCDE présente comme une solution pour faire progresser les élèves, à partir du moment où ils sont circonscrits à quelques disciplines comme le français et les mathématiques.

Malheureusement, dès le départ, le Ministère de l'Éducation nationale, en introduisant des contraintes telles que les groupes ne pouvaient se faire sans un alignement de toutes les heures de cours d'une discipline, a créé des contraintes insurmontables.

Pire, le ministère a, au final, abandonné l'idée de groupes homogènes pour ne conserver que les contraintes d'emploi du temps pour les professeurs et la déstructuration du groupe classe. Cette réforme n'apportera donc rien aux élèves tout en ayant un effet délétère sur les conditions de travail des élèves.

C'est pour cela que le SNALC s'oppose avec force à cette réforme, demande son abandon et a d'ores et déjà fourni aux professeurs et aux établissements un moyen de la contrer en s'appuyant sur les textes réglementaires (<https://snalc.fr/pour-que-les-groupes-aient-la-classe/>).

Le brevet des collèges doit changer

Le ministère de l'Éducation nationale a présenté un premier jet de son projet de réforme du DNB aux organisations syndicales et a annoncé que des discussions auraient lieu dès la rentrée lors du premier Conseil Supérieur de l'Éducation de septembre. Il semble que le projet soit dans des cartons qui ne savent pas encore s'ils vont quitter le ministère ou non. En effet, aucun texte sur une éventuelle réforme du brevet n'est à l'ordre du jour. Et c'est fort dommage !

En effet, le projet ministériel prévoyait de ne plus s'appuyer sur les compétences pour le contrôle continu mais de recourir à la moyenne des moyennes. D'aucuns se demanderont sans doute en quoi cela est plus cohérent. Les raisons sont assez simples :

- Le positionnement sur les compétences du socle induit un tassement des évaluations, ne faisant pas la différence entre un élève qui aurait une moyenne de 12/20 et un élève qui obtiendrait 14/20.
- Le système est fait de telle sorte qu'un ficus que l'on déciderait d'évaluer aurait 10 points sur 50 dans chaque domaine évalué ; ce qui pose clairement problème.
- Les compétences servant à la fois à évaluer en vue du brevet mais aussi à orienter les élèves, les professeurs peuvent avoir tendance à être généreux dans le positionnement afin de ne pas priver leur élève d'une orientation choisie. Cela s'entend parfaitement ; mais cela nuit à l'objectivité et à l'intérêt du diplôme.

Par ailleurs, le projet de nouveau DNB redonnait aux options leur intérêt en ne faisant compter pour l'obtention du diplôme que les points au-dessus de la moyenne. À l'heure où les enseignements optionnels sont réduits du fait des dotations insuffisantes, cela pouvait recréer une demande et permettre à ces disciplines de reprendre du poil de la bête.

Pour le SNALC, il y a là une occasion manquée de redonner du sens au DNB. Notre syndicat espère que le projet ressortira du carton où il a été remis et que le collège dans son ensemble sera remis sur la table des discussions.